

REÇU LE  
10 SEP. 2008



L'autorité organisatrice de vos  
transports en ile-de-france

**Le Président**

DE-OF /RD/VA-08003072

**Madame Claire-Lise CAMPION  
Sénatrice de l'Essonne  
Vice-Présidente du Conseil Général  
11 avenue d'Ostrach  
91580 ETRECHY**

Madame la Sénatrice, *Chère Claire Lise*

Par votre courrier du 30 avril dernier, vous me faites part des difficultés rencontrées par les utilisateurs de la ligne C du RER, dont la régularité accuse une baisse depuis quelques mois.

Le STIF est très conscient de cette situation. Les indicateurs contractuels de qualité de service, notamment portant sur la régularité, ont connu en effet ces derniers mois, une dégradation inquiétante, alors qu'une amélioration incontestable avait été enregistrée ces dernières années, notamment en 2007.

Ce constat a amené les services du STIF à demander à la SNCF la mise en place d'un plan d'action de court terme pour le RER C, qui devrait leur être présenté à la prochaine rentrée, pour redresser le plus rapidement possible la situation.

Par ailleurs, un certain nombre de projets décidés par le STIF, devrait améliorer la situation à moyen terme : la rénovation des voies de garage de Brétigny, le renforcement de la maintenance préventive, l'adjonction d'un agent au Poste d'Aiguillages et de Régulation des Invalides pour anticiper un éventuel dérangement des installations électriques. D'autre part, les équipes de la Surveillance Générale seront renforcées et positionnées dans les gares générant le plus d'événements impactant la régularité.

La rénovation du Poste d'Aiguillages et de Régulation des Invalides sera réalisée d'ici 2011 : Réseau Ferré de France s'est engagé à renouveler cet équipement structurant pour l'exploitation quotidienne de la ligne C. Cette opération intègre également la création d'un point de terminus intermédiaire à la gare du quai de Javel, de sorte à disposer de fonctionnalités similaires à celles de la gare Bibliothèque François Mitterrand, permettant de maintenir une desserte en cas d'incident lourd sur le tronçon central.

Dans le but d'améliorer l'alimentation électrique de la ligne, une sous-station supplémentaire sera créée à Jouy-en-Josas : elle permettra de supprimer les rames de 6 voitures et de généraliser les rames de 8 voitures à l'ensemble des trains d'heures de pointe.

D'autre part, le STIF et la SNCF ont convenu d'engager la rénovation de l'intégralité du matériel roulant automoteur à 2 niveaux type « Z2N », au-delà d'un programme de 82 rames actuellement en cours sur la ligne D. Ce programme concernera évidemment les rames de la ligne C.

Des projets d'investissements pour l'amélioration de l'intermodalité aux gares sont par ailleurs en cours de déploiement sur huit gares du RER C situées dans l'Essonne : le réaménagement de six pôles d'échanges dans le cadre de la mise en œuvre du PDU d'Ile-de-France, et de deux pôles plus importants dans le cadre du Contrat de Projets (Juvisy et Massy Palaiseau). En outre, dans le cadre du plan « IMPAQT » relatif à l'amélioration de la qualité de service des trains du quotidien en Ile de France, la SNCF propose d'engager la rénovation des gares du RER C dans Paris, afin d'améliorer les accès, les correspondances, l'information et le confort des voyageurs.

En ce qui concerne l'évolution de la desserte sur la ligne C, le STIF poursuit les études avec la SNCF et RFF pour identifier les marges d'évolution possibles, en lien avec les autres activités ferroviaires (Fret, TER, Corail).

Le Schéma Directeur du RER C, actuellement en cours d'élaboration, étudie à moyen et long terme les modalités de réponse en termes d'infrastructures et de dessertes aux évolutions de la mobilité sur les différents territoires desservis, notamment le Val d'Orge, le sud-Essonne, le pôle d'Orly-Rungis et l'Opération d'Intérêt National Seine-Amont.

Il n'en demeure pas moins que la structure de la ligne C du RER, par des branches et des missions nombreuses, un tronçon central parisien contraignant, des interfaces avec les autres réseaux franciliens, le fret, les dessertes du Bassin Parisien et le réseau TGV, a rendu l'élaboration d'un tel projet particulièrement complexe. Cependant, la démarche se finalise et l'ensemble des acteurs locaux seront concertés dès lors que les derniers résultats des études en cours auront permis d'aboutir à des propositions stabilisées.

Toutes ces actions témoignent de la volonté constante du STIF de mettre en œuvre des solutions concrètes de court, moyen et long terme pour les voyageurs du RER C, malgré la lourdeur et la complexité des sujets à traiter.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes hommages respectueux.

*Bien amicalement,*



Jean-Paul HUCHON